

Avis de constitution

SOCIETE « SANOGO VISION PLUS » en abrégé « SAN VIP »

Siège ABIDJAN COCODY PLATEAU DOKUI NON LOIN
DE LA PHARMACIE 4 SAISON, Lot 252, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO VISION PLUS » en
abrégé « SAN VIP »

Objet : E-COMMERCE;
TRANSACTION MONETAIRES;
COMMERCE;
DISTRIBUTIONS;
ENTREPOSAGE;
CONSEIL ET FORMATION;
SOUS-TRAITANCE;
IMPORT-EXPORT;
MOBILIER ET IMMOBILIER;
TRANSPORT;
LOGISTIQUE;
SECURITE;
PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS;
DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY PLATEAU DOKUI NON LOIN DE LA PHARMACIE 4 SAISON, Lot 252, Ilot 18

Dirigeant(s) M SANOGO ISMAEL DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08746 du 29/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52337/GTCA/RC/2024 du 29/08/2024

